



Association des Institutions Africaines
de Financement du Développement

RAPPORT ANNUEL 2023

06 BP 321 Abidjan 06
+225 27 22 52 79 40
info@adfi-ci.org
www.adfi-ci.org



SOMMAIRE

I.	Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD)	5
I.1.	Philosophie d'entreprise	5
I.1.1.	Vision	5
I.1.2.	Mission	5
I.2.	Activités	6
I.3.	Gouvernance	7
I.4.	Proposition de valeur	7
I.5.	Catégories de membres	7
II.	Revue socio-économique de 2023 et prévisions pour 2024	10
II.1.	L'économie mondiale en 2023	10
II.2.	L'économie africaine en 2023	11
II.2.1.	Afrique du Nord	12
II.2.2.	Afrique centrale	12
II.2.3.	Afrique australe	13
II.2.4.	Afrique de l'Ouest	13
II.2.5.	Afrique de l'Est	15
II.3.	Prévisions économiques et recommandations politiques pour 2024	16
II.4.	Recommandation politique pour l'économie africaine en 2023	16
III.	Activités de l'AIAFD en 2023	18
III.1.	Communication et coopération	18
III.1.1.	Communication	18
III.1.2.	Coopération	18
III.2.	Activités de renforcement des capacités	26
III.2.1.	Activités de renforcement des capacités 2023	26
III.2.2.	Tendance des activités de renforcement des capacités de l'AIAFD	26
III.2.3.	Contribution de l'AIAFD au développement communautaire en Côte d'Ivoire	29
III.3.	Activités statutaires	29
III.3.1.	49e Assemblée générale ordinaire (AGO)	29
III.3.2.	Atelier annuel 2023	30
III.3.3.	Forum international conjoint des DG de l'AIAFD et l'ADFIAP	30
III.3.4.	Conseil d'administration	31
III.3.5.	Secrétariat général	31
IV.	Missions	32
IV.1.	Missions du président de l'AIAFD	32
IV.2.	Missions du Secrétaire général de l'AIAFD	33
V.	Nouvelles adhésions	33

Adresse du Président

Discours de M. Thabo Thamane, Président de l'AIAFD et Directeur général de CEDA, au Botswana, à l'occasion de la 49e Assemblée générale ordinaire de l'AIAFD, le 22 mai 2023



- **Dr. Akinwumi Adesina, Président de la Banque africaine de développement (BAD), représenté par M. Solomon Quaynor, Vice-président chargé du Secteur Privé, des Infrastructures et de l'Industrialisation,**
- **Le Président d'Afreximbank, représenté par Mme Oluranti Doherty, Directrice du développement des exportations à Afreximbank,**
- **M. Rémy Rioux, Directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD) et Président d'International Development Finance Club (IDFC), représenté par M. Adama Mariko, Secrétaire général de Finance en Commun et Directeur exécutif adjoint, Mobilisation, Partenariats et Communication à l'AFD,**
- **Membres du Conseil d'administration de l'AIAFD,**
- **Chers (chères) collègues et partenaires distingués,**

- **Distingué(e)s délégué(e)s,**

Mesdames et messieurs,

1. Je suis honoré de vous souhaiter la bienvenue à Sharm El-Sheikh, en République arabe d'Égypte, à l'occasion de la 49^e Assemblée générale ordinaire de notre Association. L'an dernier, nous avons eu le plaisir de renouer avec les rencontres en présentiel à Accra, au Ghana, après la levée des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.
2. Je me réjouis que nous puissions à nouveau nous retrouver physiquement pour échanger sur les enjeux majeurs qui concernent notre organisation.
3. Au nom du Conseil d'administration et de l'ensemble des membres de l'AIAFD, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au gouvernement et au peuple égyptien pour leur accueil chaleureux et les excellentes conditions mises à notre disposition.
4. Nous remercions également Dr. Akinwumi Adesina, Président de la BAD, ainsi que son équipe dirigeante, pour leur appui constant à l'AIAFD.
5. Nos remerciements vont également au Professeur Benedict Oramah, Président d'Afreximbank, pour son soutien précieux dans l'organisation de cette rencontre.
6. Nous souhaitons la bienvenue à M. Adama Mariko, dont la présence témoigne de la solidité du partenariat entre l'AIAFD et l'AFD. Votre intervention lors de l'atelier sur la « Transition énergétique juste », organisé en collaboration avec l'AFD, a été particulièrement inspirante.
7. Nous espérons que les institutions membres de l'AIAFD sauront tirer pleinement parti de l'expertise et des mécanismes de financement proposés par l'AFD dans ce domaine stratégique.

8. Nous vous saurions gré de transmettre nos salutations les plus cordiales à M. Rémy Rioux, avec qui nous avons eu l'honneur d'échanger à plusieurs reprises, et dont l'engagement a eu un impact significatif sur le développement de notre Association.
- 9.
10. Mesdames et messieurs,
11. Distingué(e)s collègues,
12. Permettez-moi de présenter brièvement l'AIAFD à celles et ceux qui participent pour la première fois à nos travaux.
13. L'Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD) est l'organisation faitière des institutions de financement du développement en Afrique. Créée en 1975 sous les auspices de la Banque africaine de développement (BAD), l'AIAFD a pour mission de renforcer la coopération entre ses membres en vue de promouvoir et de financer le développement durable en Afrique, tout en soutenant le processus d'intégration économique au sein des différentes régions du continent.
14. L'AIAFD compte actuellement plus de 80 membres, dont des institutions nationales, régionales et multilatérales de financement du développement en Afrique et sur d'autres continents, engagées dans des activités de financement du développement en Afrique. Le siège de l'AIAFD est situé à Abidjan, en République de Côte d'Ivoire.
15. Les principales activités de l'Association s'articulent autour du plaidoyer, de la contribution à l'élaboration des politiques de financement du développement, du renforcement des capacités et du développement institutionnel. Elles incluent également l'échange de connaissances, la recherche, l'assistance technique, la gestion de l'information, ainsi que la promotion de la coopération entre institutions.
16. L'AIAFD est convaincue que le succès du développement en Afrique repose sur l'existence d'institutions de financement solides, résilientes et durables. C'est dans cette optique que nous nous engageons activement à renforcer la viabilité de nos membres, afin qu'ils deviennent des partenaires stratégiques dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'Accord de Paris sur le climat.
17. À ce titre, je lance une invitation chaleureuse aux institutions présentes qui ne sont pas encore membres de l'AIAFD à nous rejoindre. Ensemble, unis par une vision commune, nous pouvons bâtir un avenir plus durable, plus inclusif et plus prospère pour notre continent.

Thabo Thamane

Président

1 à propos de l'AIAFD

L'Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD) est l'organisation faitière des institutions de financement du développement en Afrique. L'AIAFD a été créé en 1975 sous les auspices de la Banque africaine de développement (BAD), avec pour objectif de stimuler la coopération pour promouvoir et financer le développement durable en Afrique et encourager l'intégration économique sur le continent. L'AIAFD compte actuellement plus de 80 membres, dont des institutions nationales, régionales et multilatérales de financement du développement en Afrique et sur d'autres continents, engagées dans des activités de financement du développement en Afrique. Le siège de l'Association est à Abidjan, en République de Côte d'Ivoire.

Philosophie d'entreprise



Activities

L'AIAFD fournit des services innovants pour favoriser la coopération entre les IFD et les parties prenantes, mène des programmes réguliers de renforcement des capacités pour le développement des compétences professionnelles dans les opérations bancaires et financières, et soutient ses membres dans leurs réformes et transformations. Elle mène également des recherches et des études pour soutenir le plaidoyer en faveur de ses membres et la gestion des politiques. Ces activités visent à garantir que les IFD sont renforcées, stables et résilientes pour promouvoir le développement durable.

Gouvernance

L'Assemblée générale, le Conseil d'administration, et le Secrétariat général.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration est responsable de la direction et la supervision du Secrétariat général. Il est composé du Bureau, qui comprend un président et deux vice-présidents, de cinq membres représentant les cinq sous-régions du continent, tel que défini par la CEA ou fixé de temps à autre par l'Assemblée générale ordinaire, et d'un membre élu par les membres spéciaux et d'honneur.

Assemblée Générale

L'Assemblée générale comprend tous les membres de l'Association et est l'organe suprême chargé d'établir les politiques, les règlements et autres dispositions nécessaires. Conformément à ses Statuts et à son Règlement intérieur, l'Assemblée générale ordinaire tient une réunion ordinaire une fois par an et peut convoquer des réunions extraordinaires.

Secrétariat Général

Le Secrétariat général est chargé de mettre en œuvre les décisions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale. Il exécute également d'autres tâches de gestion et d'opérations, notamment la mise en œuvre des stratégies approuvées, la gestion quotidienne de l'Association, la convocation des réunions du Conseil d'administration et des réunions de l'Assemblée générale ordinaire, ainsi que la conduite d'activités de renforcement des capacités et d'autres activités.

Proposition de Valeur

Appuyer ses institutions membres pour qu'elles contribuent à la réalisation des ODD, de l'Accord de Paris et de leurs objectifs nationaux de développement.

1

Appuyer ses institutions membres dans le but de les rendre résilientes et soucieuses du développement durable.

2

Mettre en relation ses membres avec les partenaires de développement en Afrique et dans le monde entier intéressés par la promotion de projets de développement durable sur le continent.

3

Faciliter la participation de ses membres aux réunions périodiques des dirigeants des IFD africaines et de leurs homologues des autres continents afin de promouvoir l'échange d'idées et d'expériences et de favoriser les collaborations et les partenariats stratégiques régionaux et mondiaux.

4

Mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités et de développement institutionnel au profit de ses membres pour consolider leurs compétences professionnelles et institutionnelles.

5

Tirer parti de ses partenariats pour multiplier les occasions de mobiliser des ressources et fournir une assistance technique en vue de promouvoir des projets de développement.

6

Faciliter l'accès de ses membres aux produits de connaissance, aux informations récentes et aux études de recherche sur le financement du développement et le développement durable dans le monde entier.

7

Catégories de membres

MEMBRES ORDINAIRES :
les IFD nationales africaines.



MEMBRES SPÉCIAUX:
les institutions régionales ou sous-régionales africaines de financement du développement.



MEMBRES ASSOCIÉS :
les institutions africaines impliquées dans la promotion et la coordination du développement socio-économique



MEMBRES D'HONNEUR:
les institutions internationales de financement du développement non africaines.



Conseil d'Administration

Représentants régionaux



Afrique centrale
M. Bertin M. TSHISEKEDI
(FPI, R. D. Congo)



Afrique de l'Est
Dr Parmain Narikae
(KIE, Kenya)



Afrique du Nord
Mme. Houda A. ATTAYA
(STB, Tunisia)



Afrique australe
M. Dumisani MSIBI
(FINCORP, Eswatini)



Afrique de l'Ouest
M. Samuel SARPONG
(NIB, Ghana)



1ère vice-présidente
Mme. Patricia OJANGOLE
(UDBL, Ouganda)



2e vice-président
M. Abdelouahab BOUSHABA
(TEF, Maroc)



Président
M. Thabo Thamane
(CEDA, Botswana)

Représentants
régionaux suppléants



Afrique centrale
M. Edouard N. Bigendako
(BNDE, Burundi)



Afrique de l'Est
M. Frank NYABUNDEGE
(TADB, Tanzanie)



Afrique du Nord
Mme. Mariem DKHIL
(GCAM, Maroc)



Afrique australe
Mme. Mosako BOITUMELO
(DBSA, Afrique du Sud)



Afrique de l'Ouest
Dr. Olasupo OLUSI
(BOI, Nigeria)

Représentants des membres
spéciaux et honoraires



Représentant
M. Anthony EHIMARE
(EBID, Togo)



Représentant suppléant
M. Said BERBALE
(BMICE, Tunisie)



Secrétaire général
M. Cyril A. OKOYE

L'économie mondiale en 2023

L'année 2023 a été marquée par plusieurs événements notables, notamment la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le conflit entre Israël et les militants du Hamas, l'intensification des différends commerciaux entre la Chine et les États-Unis, les tensions géopolitiques, l'impact accru du changement climatique qui a donné lieu à des accords diplomatiques¹ et de nombreuses mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

Les indicateurs économiques de 2023 ont révélé que la diminution de la productivité, l'inflation et la baisse des revenus dans la plupart des pays du G20 empêchaient les niveaux de vie d'augmenter sensiblement. . Après une croissance de 3,0 % en 2022, l'économie mondiale a progressé de 2,0 % en 2023, avec une croissance attendue de 2,1% en 2024 (Figure 1). En 2023, l'économie a progressé de 2,0 %, soit nettement moins que la moyenne historique de 3,8 % entre

2000 et 2019. Alors que le renforcement des politiques commence à porter ses fruits, les économies avancées pourraient connaître une croissance de 1,4 % en 2024, après avoir enregistré une croissance de 2,6 % en 2022. La croissance des marchés émergents et des économies en développement a légèrement diminué, passant de 4,1 % en 2022 à 4,0 % en 2023, et cette tendance pourrait se poursuivre en 2024 .

L'inflation mondiale a diminué de 8,3 % en 2022 à 6,3 % en 2023 et pourrait se poursuivre jusqu'à 5,2 % en 2024 en raison du resserrement des politiques monétaires et de la baisse des prix internationaux des matières premières (Figure 1). L'Organisation internationale du travail (OIT) a indiqué qu'en 2023, le taux de chômage mondial est passé de 5,3 % en 2022 à 5,1 % en 2023 et qu'il pourrait à chuter à 4,5 % en 2024 (Figure 1).

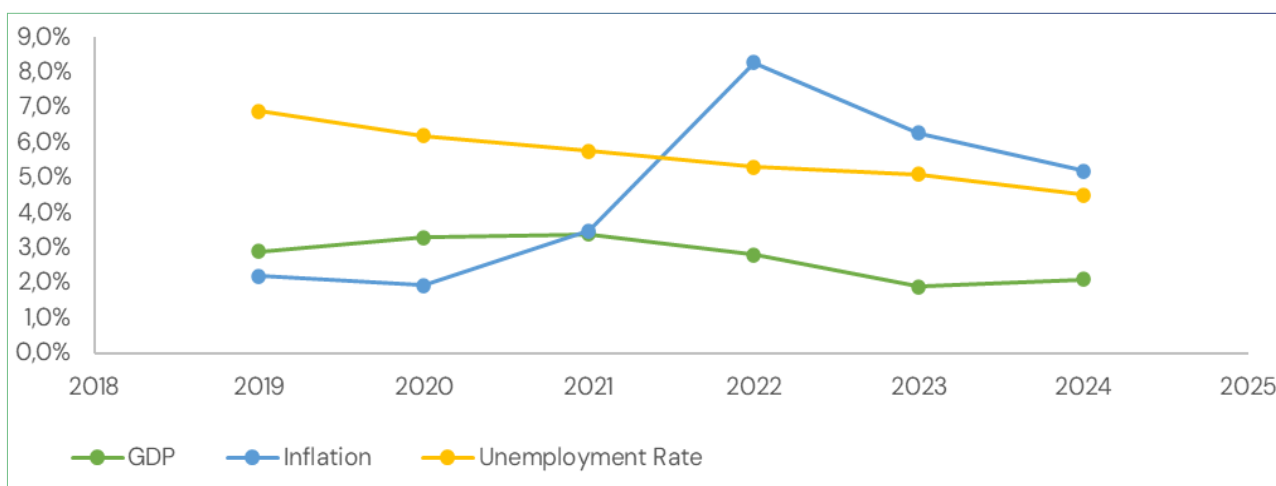


Figure 1 : PIB mondial, inflation et taux de chômage (2018-2024)

Source : Revue économique de l'AIAFD (2022)

1 <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2023/10/10/world-economic-outlook-october-2023>

2 <https://www.oecd.org/economic-outlook/september-2023/>

3 <https://www.oecd.org/economic-outlook/september-2023/>

4 https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_908068/lang--en/index.htm#:~:text=The%202023%20global%20unemployment%20rate,to%20emerge%2C%20the%20report%20finds.

5 <https://www.visionofhumanity.org/navigating-the-effects-of-a-rising-youth-population-in-africa/>

6 [https://www.reuters.com/world/africa/africas-economic-growth-fell-32-2023-says-african-devt-bank-2024-02-16/#:~:text=Africa-Africa's%20economic%20growth%20fell%20to%203.2,2023%2C%20says%20African%20devt%20bank&text=JOHANNESBURG%2C%20Feb%2016%20\(Reuters\),all%20regions%20except%20](https://www.reuters.com/world/africa/africas-economic-growth-fell-32-2023-says-african-devt-bank-2024-02-16/#:~:text=Africa-Africa's%20economic%20growth%20fell%20to%203.2,2023%2C%20says%20African%20devt%20bank&text=JOHANNESBURG%2C%20Feb%2016%20(Reuters),all%20regions%20except%20)

L'économie africaine en 2023

En 2023, l'Afrique avait la population la plus jeune et la plus dynamique du monde (60 % des Africains avait moins de 25 ans) . Le continent devient un centre d'attraction pour les marchés et les produits de consommation, ce qui en fait une destination attrayante pour les chaînes d'approvisionnement. Les pays africains ont été confrontés à de multiples chocs en 2023, notamment les effets persistants de la pandémie de COVID-19, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales dues à la guerre prolongée de la Russie avec l'Ukraine, l'instabilité politique et le ralentissement économique de la Chine, le durcissement des conditions de financement mondiales et le conflit entre Israël et le Hamas. La croissance économique de l'Afrique a chuté à 3,2 % en 2023, contre 4,1 % en 2022 (Figure 2). L'inflation en Afrique était en moyenne de 18,5 % en 2023 et devrait chuter à 17,1 % en 2024⁸. Des pays comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Rwanda et la Tanzanie font à nouveau partie des 10 économies mondiales à forte croissance en 2023. .

L'année 2023 est marquée par des crises économiques intenses, des effets accrus du changement climatique et des tensions géopolitiques de grande ampleur. Par exemple, la sécheresse dans la région de la Corne de l'Afrique a entraîné le déplacement d'environ 2,3 millions de personnes . Des inondations ont suivi la sécheresse

dans la région, déclenchant des effets climatiques extrêmes et dévastateurs. Les destructions causées par le cyclone au Malawi et au Mozambique ont fait des milliers de déplacés et des centaines de morts dans le sud-est de l'Afrique. Environ 23 millions de personnes dans l'Est de la Corne de l'Afrique, notamment en Éthiopie, au Kenya et en Somalie, ont connu une grave insécurité alimentaire en raison d'une sécheresse prolongée et de phénomènes météorologiques extrêmes .

En outre, comme cela a été démontré au Niger et au Gabon, les dirigeants militaires ont continué à s'emparer du pouvoir en profitant du fort mécontentement de la population et de son ressentiment à l'égard de l'élite dirigeante pour l'absence d'avantages démocratiques. Plusieurs pays africains sont encore en proie à des guerres et à des conflits. Le conflit soudanais, par exemple, a fait plus de 10 000 morts et forcé des millions de personnes à fuir leur foyer en 2023, mettant en péril la stabilité des régions voisines du Sahel et de la Corne de l'Afrique. Les conflits territoriaux entre les régions autonomes du Puntland et de la Somalie se sont transformés en une véritable crise en Somalie. En Afrique centrale, le conflit prolongé en République démocratique du Congo, riche en minerais, a pris une tournure fatale lorsque les rebelles du M23 ont lancé une nouvelle offensive.

20central%20Africa

7 <https://www.afdb.org/en/documents/african-economic-outlook-2023>

8 <https://www.aljazeera.com/news/2023/12/19/coups-climate-and-cost-of-living-key-issues-that-shaped-2023-in-africa>

9 <https://blog.mustardinsights.com/newsletter/highlights-of-breakthroughs-and-challenges-in-africa-in-2023-and-expectations-for-2024-cnINc>

10 <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/north-africa-economic-outlook-2023-economic-growth-set-reach-46-percent-2023-north-africa-should-make-green-growth-urgent-regional-priority-according-african-development-bank-63411>

11 <https://www.statista.com/statistics/1279215/annual-inflation-rate-in-north-africa/>

12 <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/north-africa-economic-outlook-2023-economic-growth-set-reach-46-percent-2023-north-africa-should-make-green-growth-urgent-regional-priority-according-african-development-bank-63411>

13 <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/east-africa-regional-economic-outlook-2023-mid-term-growth-east-africa-region-projected-highest-continent-2023-4-63483>

14 <https://www2.deloitte.com/us/en/insights/economy/emea/africa-economic-outlook.html>

15 <https://www.theafrican.co.ke/tea/business/rising-inflation-falling-currencies-slow-ea-economic-growth-4466262>

16 https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/REO_2019_-_East_Africa_.pdf

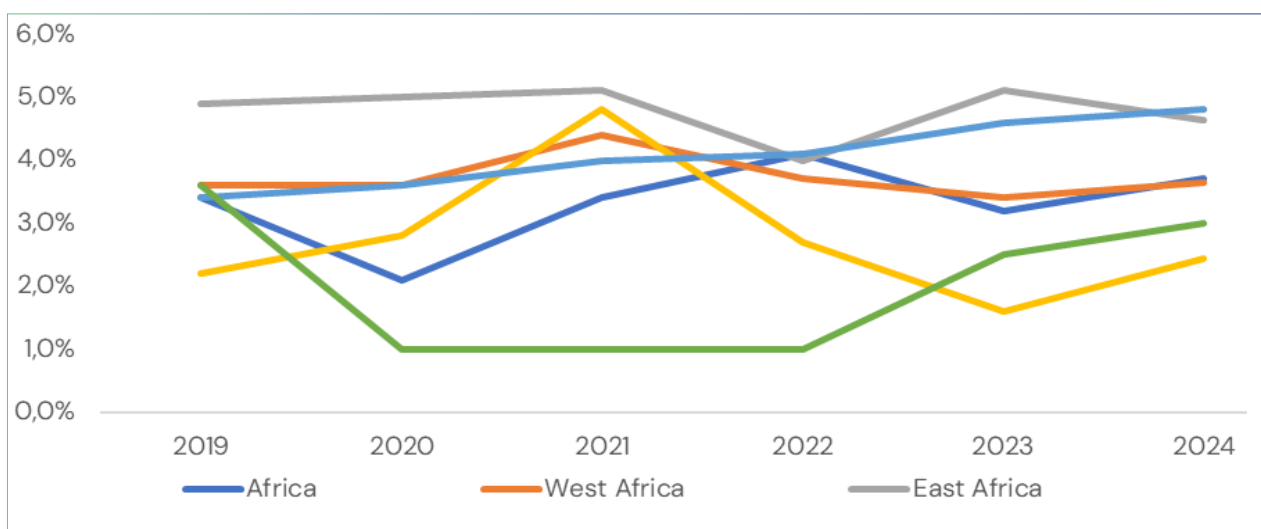


Figure 2 : PIB de l'Afrique (2019-2024)

Source : Revue économique de l'AIAFD (2022)

AFRIQUE DU NORD

L'économie nord-africaine a connu une croissance de 4,1 % en 2022 à 4,6 % en 2023, avec une croissance prévue de 4,8 % en 2024 (Figure 2). La reprise économique notable au Maroc et en Libye, le premier après une grave sécheresse et le second en raison d'une production pétrolière irrégulière, a été le moteur de la croissance de l'économie nord-africaine. La recrudescence de la pauvreté et du chômage, en particulier chez les jeunes, et l'augmentation de l'insécurité alimentaire due à la hausse des coûts de l'énergie et des denrées alimentaires en

2023 soulignent la nécessité de renforcer la résilience et la diversification économiques en Afrique du Nord en 2023. En 2023, l'inflation a atteint un taux à deux chiffres de 14,2 % et devrait retomber à 6,9 % en 2024 (Figure 3). Le déficit des comptes courants de la région devrait se réduire à 0,2 % du PIB en 2024, contre 0,5 % en 2023. En outre, le climat économique mondial a eu un impact sur la position extérieure de l'Afrique du Nord, notamment en ce qui concerne la structure des échanges, le tourisme et les flux d'investissements directs étrangers (IDE) en 2023.

AFRIQUE CENTRALE

L'économie de l'Afrique centrale a augmenté de 2,0 % en 2023 et devrait atteindre 2,9 % en 2024 (Figure 2), principalement en raison de la croissance des secteurs primaire et tertiaire, dont l'économie a augmenté de 3,2 % en 2023 et devrait atteindre 3,9 % en 2024. Les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation

et de l'industrie manufacturière orientés vers l'exportation, le commerce et les télécommunications sont les principaux moteurs du développement économique de l'Afrique centrale en 2023. L'inflation est restée élevée, à 6,4 % en 2023, en raison de la hausse des prix du pétrole et de la rigidité des prix des denrées alimentaires. Le déficit budgétaire a été

17 <https://www.afdb.org/en/news-and-events/2023-west-africa-economic-outlook-regions-economic-growth-falls-medium-term-forecast-suggests-return-level-above-4-63487#:~:text=The%20report%20further%20reveals%20that,2023%20and%204.2%25%20in%202024.>

18 <https://www.afdb.org/en/documents-publications-africas-macro-economic-performance-and-outlook/west-africa#:~:text=Growth%20is%20projected%20to%20pick,least%204%20percent%20in%202024.>

19 <https://www.afdb.org/en/documents/africas-macroeconomic-performance-and-outlook-january-2024>

20 <https://www.afdb.org/en/countries/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-economic-outlook>

21 <https://www.afdb.org/en/countries/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-economic-outlook>

22 <https://www.afdb.org/en/countries/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-economic-outlook>

ramené à 4,1 % du PIB en 2023 et devrait tomber à 3,9 % en 2024. Cette réduction peut être attribuée à la chute des subventions publiques et à l'augmentation significative des recettes non fiscales, en particulier celles provenant des services publics. Une meilleure gouvernance dans le secteur des industries extractives et la reprise de l'exploitation forestière devraient permettre de réduire le déficit de la balance courante à 10,5 % en 2024, contre 12,2 % du PIB en 2023. Une baisse

des progrès en matière de sécurité et une détérioration de la sécurité alimentaire due aux pressions exercées sur les prix des denrées alimentaires et aux chocs climatiques (inondations) sont quelques-uns des défis internes auxquels il faudra faire face en 2023. La chute des prix du bois au niveau mondial, qui a réduit les exportations, a constitué un défi externe. Le taux d'inflation s'est établi à 7,9 % et 6,4 % en 2022 et 2023 respectivement et devrait atteindre 8,7 % en 2024 (Figure 3).

AFRIQUE AUSTRALE

La croissance de l'Afrique australe est passée de 2,7 % en 2022 à 1,6 % en 2023, soit une baisse de 1,1 %. Cependant, en 2024, la croissance pourrait revenir à 2,7 % avec des changements politiques appropriés (Figure 2). L'Afrique du Sud, la plus grande économie de la région et partenaire commercial, a vu sa croissance rester faible, passant d'une estimation de 2,0 % en 2022 à 0,2 % en 2023, ce qui s'explique en grande partie par les difficultés du pays à faire face à des taux d'intérêt élevés et à des pannes d'électricité permanentes. D'autres pays de la région, notamment Madagascar, le Malawi, le Zimbabwe, la Zambie et São Tomé et Príncipe, ont tous connu des conditions économiques très défavo-

rables, semblables à celles de l'Afrique du Sud. Les problèmes politiques et structurels prolongés en Afrique du Sud, qui entravent la croissance régionale, la guerre russo-ukrainienne, qui continue de faire grimper les prix de l'énergie et des denrées alimentaires, et la lourde dette extérieure de la région, qui devrait rester élevée dans toute l'Afrique australe, ont été autant de facteurs qui ont pesé sur les résultats de la région en 2023. En outre, la baisse de la croissance du revenu par habitant et la crise de l'emploi des jeunes figurent parmi les problèmes de la région en 2023. Le taux d'inflation s'est établi à 19,4 % et 15,5 % en 2022 et 2023 respectivement et devrait atteindre 27,7 % en 2024 (Figure 3).

AFRIQUE DE L'OUEST

En raison des difficultés macroéconomiques rencontrées par quelques-unes des principales économies de la région,

la croissance de l'Afrique de l'Ouest a diminué, passant de 3,7 % en 2022 à 3,4 % en 2023. Toutefois, elle devrait remonter à 3,6 % en 2024 (Figure 2).

23 <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/central-african-economic-outlook-2023-central-africa-achieved-best-economic-performance-terms-growth-inflation-and-budget-deficit-compared-other-african-regions-2022-63563#:~:text=It%20is%20set%20to%20settle,and%20Green%20Growth%20in%20Africa%E2%80%9D>.

24 <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/2023-southern-africa-economic-outlook-southern-africas-economic-prospects-subdued-yet-abounds-investment-opportunity-climate-change-initiatives-63343>

25 <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/2023-southern-africa-economic-outlook-southern-africas-economic-prospects-subdued-yet-abounds-investment-opportunity-climate-change-initiatives-63343#:~:text=In%202022%2C%20the%20Southern%20Africa,of%203.4%25%20and%203.8%20%25>.

Cette prévision repose sur l'hypothèse d'une baisse de l'inflation mondiale à moyen terme. La consommation intérieure (c'est-à-dire la consommation des ménages et les investissements) et la demande extérieure (en raison du rebond de l'activité dans des économies comme la Chine) devraient appuyer la croissance du côté de la demande. Du côté de l'offre, l'industrie, les services et l'agriculture seront les moteurs de la croissance. Les pays dont l'économie est peu exigeante en ressources (Cap Vert, Togo, Sénégal, Guinée-Bissau, Bénin, Gambie et Côte d'Ivoire) et d'autres pays dont l'économie est très exigeante en ressources devraient être les moteurs de l'expansion régionale. Les performances de croissance relativement fortes des économies peu exigeantes en ressources peuvent être attribuées à une meilleure gestion des politiques et à une économie plus diversifiée, comme au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Tous les pays de la région devraient connaître une croissance d'environ 4 % en 2024, à l'exception du Nigeria et du Ghana. L'économie du Nigeria, la plus importante du continent, devrait continuer à progresser lentement, avec une croissance qui n'augmenterait que de 0,4 % pour atteindre 2,9 % en 2024, avant de passer à 3,7 % en 2025. La suppression des subventions aux carburants et les efforts déployés pour unifier le taux de change ont entraîné une hausse du coût de la vie et des importations en 2023. Ces facteurs exercent une pression sur la demande intérieure, la production et

l'investissement, ce qui explique la faible dynamique de croissance du Nigeria et l'aggravation des conditions sociales de la population.

Le Sénégal et le Niger ont connu une croissance de 4,1 % et 4,3 % en 2023 respectivement, et devraient augmenter de 8,2 % et 11,2 % en 2024 en raison de l'augmentation de la production et de l'exportation d'hydrocarbures. La croissance de la Côte d'Ivoire devrait atteindre 6,8 % en 2024, aidée par une augmentation des projets de construction menés par le secteur privé et des dépenses publiques importantes pour les projets de travaux publics, la croissance industrielle et les infrastructures essentielles. La croissance du Bénin (6,4 %), de la Gambie (6,2 %), du Togo (6 %), du Mali (4,8 %), de la Sierra Leone (4,6 %) et du Burkina Faso (4,1 %) devrait s'expliquer par l'augmentation de la production agricole, l'expansion du secteur des services et les réformes visant à accroître la participation du secteur privé dans les secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière.

En 2023, l'inflation en Afrique de l'Ouest était principalement due à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Le taux d'inflation moyen en Afrique de l'Ouest est passé de 9,7 % entre 2014 et 2020 à 12,7 % en 2021 et 17 % en 2022. Le taux d'inflation régional moyen devrait rester supérieur à la moyenne continentale en 2022, 2023 et 2024, se stabilisant à 17,5 % en 2023 et atteignant 20 % en 2024 (Figure 3).

26 https://www.sadc.int/sites/default/files/2022-03/Macroeconomic_Statistics_bulletin_final.pdf

27 <https://www.afdb.org/en/documents/africas-macroeconomic-performance-and-outlook-january-2024>

28 <https://www.worldbank.org/en/region/afr/overview>

29 <https://www.afdb.org/en/documents/africas-macroeconomic-performance-and-outlook-january-2024>

30 <https://www.afdb.org/en/documents/africas-macroeconomic-performance-and-outlook-january-2024>

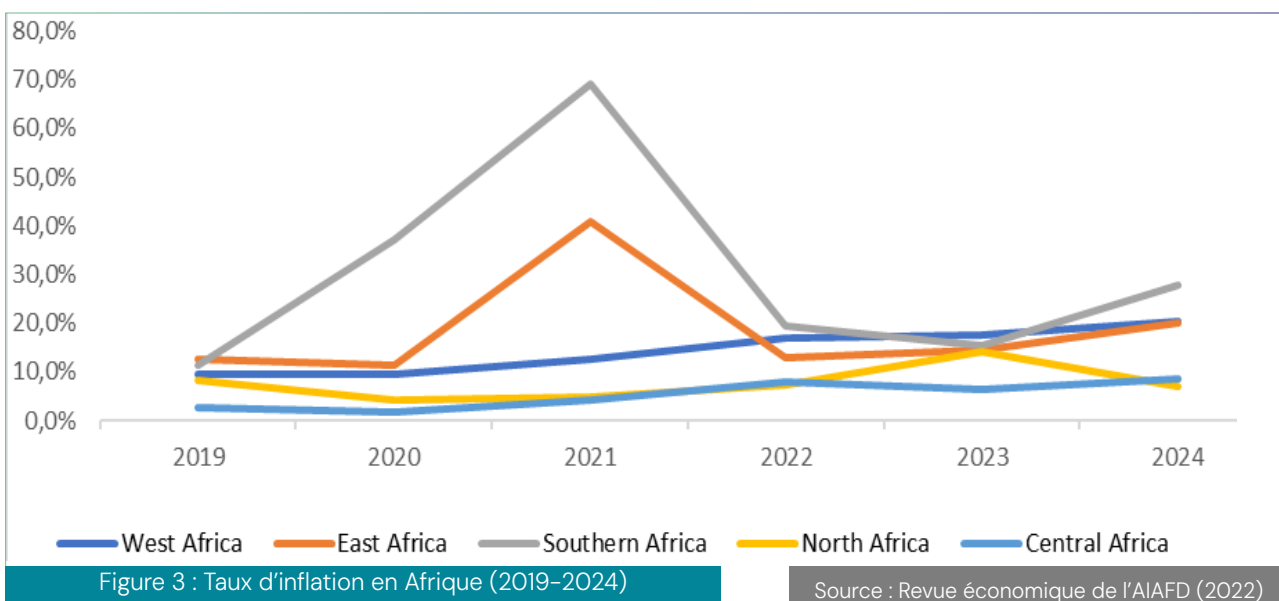
31 <https://www.un.org/development/desa/dpad/publication/world-economic-situation-and-prospects-march-2024-briefing-no-179/#:~:text=Inflation%20is%20expected%20to%20remain,average%20to%2019,2%20per%20cent.>

EAST AFRICA

L'Afrique de l'Est, avec des taux de croissance du PIB supérieurs à 5 % en 2023, affiche les meilleures performances économiques régionales du continent. L'économie de l'Afrique de l'Est a progressé de 4 % en 2022 et de 5,1 % en 2023, et devrait atteindre 4,6 % en 2024 (Figure 2). La croissance économique au Rwanda, en Ouganda, en Éthiopie, au Kenya, à Djibouti et en Tanzanie a été le principal facteur de développement de l'Afrique de l'Est en 2023. Près de la moitié de la croissance économique de l'Afrique de l'Est en 2023 provient du secteur des services. Les atouts naturels et culturels de l'Afrique de l'Est attirent les touristes du monde entier, ce qui accroît la demande de services tels que l'hébergement, la restauration et les divertissements.

Le PIB de l'Éthiopie a augmenté de 5,3 % en 2022 et de 6,0 % en 2023. La reprise dans le secteur des services représente

environ 38 % du PIB, en particulier dans l'industrie du voyage et du tourisme en 2023. La croissance du PIB réel au Kenya est passée de 7,5 % en 2021 à 4,9 % en 2022 et 4,5 % en 2023. Cette baisse est principalement due aux chocs subis par la chaîne d'approvisionnement mondiale, provoqués par le conflit entre la Russie et l'Ukraine, les restrictions internes et le ralentissement économique mondial. Toutefois, les projections indiquent que le PIB du Kenya passera à 5,2 % en 2024 et se stabilisera à une moyenne de 5,8 % entre 2025 et 2028. Cette croissance sera appuyée par l'augmentation de la production agricole et des exportations connexes et par l'expansion du secteur des services. Les problèmes d'insécurité et de sécheresse ont rendu difficile la croissance accélérée prévue pour 2023. L'inflation en Afrique de l'Est est passée de 13 % en 2022 à 14,5 % en 2023 et devrait atteindre 20,1 % en 2024 (Figure 3).



Prévisions économiques et recommandations politiques pour 2024

En 2024, onze des vingt économies à forte croissance dans le monde se trouveront en Afrique. Dans l'ensemble, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel du continent devrait atteindre en moyenne 3,7 % et 4,2 % en 2024 et 2025, respectivement (Figure 2). L'Afrique devrait connaître une forte croissance en 2024, à l'exception de l'Afrique centrale, l'Afrique australe restant à la traîne avec 2,5 % contre 5,1 % pour l'Afrique de l'Est (Figure 2). La plus grande économie d'Afrique australe devrait augmenter de 1,1 % en 2024, contre 0,8 % en 2023, en raison des faibles performances de la région, qui reflètent la stagnation économique persistante en Afrique du Sud, .

La croissance en Afrique de l'Ouest devrait s'accélérer pour atteindre 4,4 % en 2024 et 2025. Le ralentissement économique au Nigeria et au Ghana devrait être compensé par une croissance vigoureuse dans la majorité des pays de la région. Dans un contexte d'incertitude croissante, l'annonce de la sortie du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) soulève des questions quant à la pérennité des progrès accomplis. La plus grande économie, le Nigeria, devrait croître de 2,9 % en 2024, soit 0,4 point de pourcentage de plus que l'année précédente, l'inflation augmentant en raison d'une dévaluation importante de la monnaie, ce qui aggrave

la crise du coût de la vie dans le pays.

Les difficultés macroéconomiques et une série de prévisions météorologiques défavorables maintiendront la croissance de l'Afrique du Nord au-dessus de 4,0 % en 2024 et de 4,1 % en 2025, (Figure 2). L'inflation élevée et le manque de devises étrangères devraient entraîner un ralentissement de la croissance de l'Égypte, qui passerait de 4 % en 2023 à 3,7 % en 2024. . En raison de leurs taux de croissance économique élevés, le Niger (11,2 %), le Sénégal (8,2 %), la Libye (7,9 %), le Rwanda (7,2 %), la Côte d'Ivoire (6,8 %), l'Éthiopie (6,7 %), le Bénin (6,4 %), Djibouti (6,2 %), la Tanzanie (6,1 %), le Togo (6 %) et l'Ouganda (6 %) sont les 11 premières nations africaines qui devraient avoir d'excellentes performances économiques en 2024.

Avec une croissance qui devrait atteindre 5,1 % en 2024 et 5,7 % en 2025, l'Afrique de l'Est continuera de mener la dynamique de croissance de l'Afrique. Pour ce faire, d'importants investissements stratégiques seront réalisés afin d'améliorer la connectivité interne et de favoriser le commerce intrarégional. La croissance devrait ralentir à 3,5 % en 2024, mais un redressement prévu des dépenses privées, une augmentation des investissements miniers et une hausse des exportations pourraient faire grimper la croissance à 4,1 % en 2025.

Recommandation politique pour l'économie africaine en 2024

Le changement climatique, l'inflation mondiale élevée et les fragilités persistantes des chaînes d'approvisionnement resteront des facteurs potentiels de ralentissement de la croissance en Afrique. Par conséquent, la lutte contre l'inflation persistante nécessitera un mélange de politique monétaire restrictive, d'assainis-

sement budgétaire et de stabilité des taux de change. Les pays africains sont invités à investir davantage dans le capital humain et à poursuivre une stratégie d'industrialisation et de diversification basée sur les ressources qui permettent au continent d'exploiter ses avantages comparatifs et de renforcer sa résistance aux chocs.

- Les gouvernements africains devraient s'attaquer résolument à l'inflation. L'inflation sur le continent devrait atteindre un taux à deux chiffres dans 14 pays en 2024, y compris dans certains des plus grands pays comme l'Égypte, l'Éthiopie et le Nigeria, malgré le processus prudent de resserrement de la politique monétaire au cours des deux dernières années, alors que de nombreux pays africains ont augmenté leurs taux d'intérêt. Par ailleurs, quelques pays (Angola, Nigeria, Sénégal et Tanzanie) pourraient continuer à subir des pressions inflationnistes accrues en raison de la suppression des subventions pétrolières et d'autres mesures d'urgence ou en raison de la volatilité persistante des prix dans le monde entier.
- Par conséquent, dans les pays où une baisse significative de l'inflation est attendue, la politique monétaire appropriée consisterait à trouver un équilibre entre le resserrement et l'assouplissement de la politique monétaire. Dans les pays où l'inflation était élevée mais en baisse, les taux d'intérêt devraient être maintenus à leur niveau élevé actuel jusqu'à ce que l'inflation atteigne définitivement l'objectif fixé. Un plus grand renforcement de la politique monétaire serait acceptable dans les pays où l'inflation est élevée et persistante jusqu'à ce qu'il y ait des indications claires que l'inflation diminue et revient à l'objectif fixé.
- La politique monétaire doit être utilisée par le gouvernement pour réduire les pressions sur le taux de change. Les pays dont les taux de change sont flottants doivent permettre aux monnaies de fluctuer autant que possible, car tenter de résister à un mouvement basé sur les principes fondamentaux pourrait entraîner des conséquences fatales. La politique monétaire des pays à parité fixe doit s'aligner sur celle du pays de référence afin de préserver la stabilité extérieure et d'empêcher l'épuisement des réserves de change.
- Lorsque le déficit budgétaire exerce une pression sur le taux de change, une politique industrielle stratégique visant à accélérer la diversification économique et à renforcer le secteur des exportations, ainsi qu'un assainissement budgétaire, doivent être mis en œuvre en même temps que des mesures de politique monétaire pour accroître la résistance aux chocs.
- De plus, les recommandations suivantes ont été formulées :
- Les économies africaines devraient s'attaquer à leur endettement et apporter des changements en matière de gouvernance afin d'améliorer leur capacité à gérer la dette.
- La mobilisation des ressources nationales devrait être renforcée pour accélérer la transformation structurelle et l'assainissement des finances publiques en Afrique.
- L'aide financière internationale devrait être repensée afin de mieux répondre aux besoins financiers des nations africaines.
- Les investissements dans les énergies propres devraient être amplifiés au fur et à mesure que les effets du changement climatique deviennent plus évidents sur le continent.
- Les institutions de financement du développement (IFD) africaines devraient redoubler d'efforts pour mobiliser des ressources innovantes afin de financer les secteurs prioritaires et de relever les défis du financement de la lutte contre le changement climatique.

Les activités menées en 2023 ont été axées sur la sensibilisation, le renforcement des capacités, la gestion des connaissances, la recherche et la gestion de l'information, tout en tenant compte des ressources financières et humaines dont disposait le Secrétariat.

Communication et Coopération

Communication

Le site internet de l'AIAFD a enregistré 30 182 visites en 2023, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2022. Cette hausse du nombre de visiteurs témoigne de la qualité et de l'intérêt croissant pour le contenu du site, qui s'affirme comme une source d'information et de produits de connaissance dans le domaine du développement.

Le nombre de pages consultées sur le site de l'AIAFD a également augmenté, passant

de 570 375 pages consultées en 2022 à 597 761 pages consultées en 2023, soit une augmentation de 5 %. Le nombre élevé de pages consultées indique que les visiteurs ont été nombreux et les contenus existants et nouveaux étaient suffisamment attrayants pour les inciter à poursuivre leurs recherches. L'augmentation générale du nombre de visiteurs et de pages consultées est un indicateur positif des interactions croissantes entre l'AIAFD et son public.

Coopération

L'AIAFD a maintenu des partenariats solides avec plusieurs organisations clés au cours de l'année, notamment la Banque africaine de développement (BAD), la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), la Fédération mondiale des institutions de financement du développement (FEMIDE), l'Agence française de développement (AFD), German Corporation for International Cooperation (GIZ), Finance en commun (FiCS), l'Alliance financière africaine sur le

changement climatique (AFAC), Making Finance Work for Africa (MFW4A), Investment Climate Reform (ICR Facility), l'Association des institutions de financement du développement d'Asie et du Pacifique (ADFIAP), et l'Association latino-américaine des institutions de financement du développement (ALIDE). Ces collaborations ont été essentielles pour faire progresser le financement du développement et répondre aux besoins de la communauté des IFD africaines.

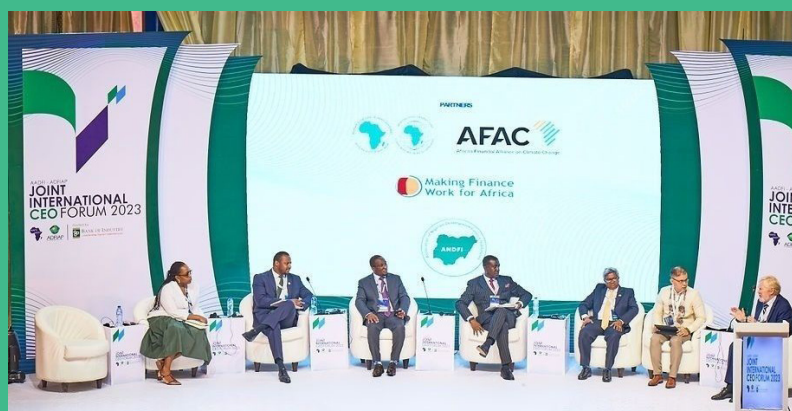
Partenariats

i. Le partenariat de l'AIAFD avec la Banque africaine de développement (BAD)



L'AIAFD a maintenu sa relation historique avec la Banque africaine de développement (BAD) en 2023. La Banque a appuyé plusieurs activités de l'AIAFD, notamment l'Assemblée générale de l'AIAFD qui s'est tenue à Charm El-Cheikh, en Égypte, en mai 2023 et le Forum des DG à Abuja, au Nigeria, en novembre 2023. Par ailleurs, la BAD, à travers cette relation, a appuyé certains IFD membres dans la réalisation de leur mandat. Le président de l'AIAFD, M. Thabo Thamane, a eu des entretiens avec des responsables de la BAD, notamment M. Solomon Quaynor, vice-président du secteur privé, de l'infrastructure et de l'industrialisation, et s'est rendu au siège de la BAD pour rencontrer Dr. Kevin Kariuki, vice-président chargé de l'électricité, de l'énergie, du climat et de la croissance verte, au cours desquels la BAD s'est engagée à apporter un appui constant aux IFD nationales africaines

dans l'accomplissement de leurs mandats. L'AIAFD travaille en étroite collaboration avec d'autres organisations associées à la BAD, telles que l'Alliance financière africaine sur le changement climatique (AFAC) et Making Finance Work for Africa, afin de promouvoir les



programmes de développement durables du continent. L'implication de l'AIAFD dans l'AFAC et l'engagement de l'AFAC à soutenir le Groupe de travail sur le changement climatique de l'AIAFD

constituent un élan dans les efforts visant à garantir que les IFD africaines s'impliquent davantage dans les programmes de lutte contre le changement climatique.



ii. L'AIAFD et l'initiative Finance en commun – une coalition mondiale de banques publiques de développement

L'AIAFD a maintenu son statut de membre et son partenariat avec l'initiative Finance en commun (FiCS), un partenariat mondial de banques publiques de développement visant à aligner les flux financiers sur la réalisation des ODD et de l'Accord de Paris. En 2023, l'AIAFD a participé activement aux activités et initiatives du FiCS. Par ailleurs, l'AIAFD est restée membre de la Coalition FiCS sur l'investissement social. Le Secrétariat du FiCS et certains membres de la coalition ont participé aux activités de l'AIAFD, en particulier à l'Assemblée annuelle 2023 de l'AIAFD qui s'est tenue à Charm El-Cheikh, en Égypte, et au Forum international conjoint des DG de l'AIAFD et de l'ADFIAP qui a eu lieu à Abuja, au Nigeria, en 2023. La participation du FiCS aux activités de l'AIAFD élargit les interactions et la prise de conscience des possibilités de faire progresser les ODD et les programmes de lutte contre le changement climatique.

L'AIAFD et certains de ses membres ont participé à la quatrième édition du Sommet Finance en commun (FiCS), qui s'est déroulée du 4 au 6 septembre 2023 à Carthagène, en Colombie, sur le thème « Établissement de nouvelles alliances pour la prochaine génération de financement du développement ». Le som-



met a réuni plus de 520 banques publiques de développement (BPD) dans le monde entier, y compris des hauts fonctionnaires des gouvernements et des principales banques multilatérales de développement.

Les conclusions du Sommet ont souligné l'importance d'aligner les financements sur les Objectifs de développement durable (ODD), l'Accord de Paris et le Cadre mondial pour la biodiversité. Elles ont également souligné la nécessité de renforcer la coopération entre toutes les BPD en tirant parti d'outils innovants et en mobilisant les efforts de collaboration avec d'autres parties prenantes qui le souhaitent.

Programmes de renforcement des capacités de l'AIAFD

...renforcer les capacités des professionnels du financement du développement en Afrique

iii. Enquête auprès des banques publiques de développement menées par TCX et l'AFD sur « Comment les dépréciations/risques de change influencent la capacité des BPD à contribuer à la réalisation des ODD et être durables / résilientes ? »

L'enquête sur l'impact du risque de change sur les IFD nationales dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), menée par TCX et l'AFD dans le cadre des projets à présenter lors du FiCS, a été lancée lors de l'édition 2024 du FiCS à Carthagène. L'enquête a identifié les défis et les opportunités associés à la gestion du risque de change dans le financement des ODD.

.....

iv. Partenariat entre l'AIAFD et l'Alliance financière africaine sur le changement climatique (AFAC)



L'Alliance financière africaine sur le changement climatique (AFAC) est une coalition d'institutions financières de toute l'Afrique qui vise à mobiliser efficacement des financements pour un développement résilient au changement climatique et à faible émission de carbone en sensibilisant davantage aux risques climatiques. L'AIAFD est membre de l'AFAC. Le Groupe de travail

sur le changement climatique de l'AIAFD travaille en étroite collaboration avec l'AFAC pour s'assurer que les intérêts des membres de l'AIAFD sont pris en compte dans la résolutions des problèmes liés au financement de la lutte contre le changement climatique. En outre, l'AIAFD a participé au lancement de la stratégie 2023-2027 de l'AFAC, qui a eu lieu le 6 septembre 2023 à

Nairobi, au Kenya, sur le thème « Mobilisation du secteur financier africain pour un développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique », en marge du Sommet africain sur le climat. L'événement a été organisé par la BAD en collaboration avec Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ), Financial Sector Deepening-Africa (FSD Africa) et l'Initiative

de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier (UNEP FI). Le partenariat de l'AIAFD avec l'AFAC renforcera le Groupe de travail sur le changement climatique de l'AIAFD et favorisera l'implication des membres de l'AIAFD dans la résolution des problèmes liés au changement climatique.

v. Partenariat avec European Organization for Sustainable Development (EOSD)



Le partenariat entre l'AIAFD et European Organization for Sustainable Development (EOSD) a été maintenu pour faire progresser la durabilité holistique au sein des IFD. Dans le cadre de ce partenariat, l'AIAFD, en collaboration avec des associations sœurs – l'Association des institutions nationales de financement du développement dans les pays

membres de la Banque islamique de développement (ADFIMI) et l'Association des institutions de financement du développement d'Asie et du Pacifique (ADFIAP) – a organisé la Conférence mondiale sur le financement durable (CMFD) à Karlsruhe, en Allemagne, les 6 et 7 juillet 2023, sur le thème « Redynamisation de l'écosystème financier en vue de la

création d'une nouvelle économie ». La CMFD a fourni des informations sur la manière dont les IFD peuvent interagir efficacement avec d'autres acteurs économiques pour garantir une économie durable dans leurs pays.

De plus, l'Association a également appuyé la sensibilisation aux normes de durabilité (Sustainability Standards and Certification Initiative, SSCI). Les normes SSCI offrent aux institutions financières des outils leur per-

mettant de placer la durabilité au cœur de leurs activités. Les initiatives du programme d'EOSD permettent aux IFD d'intégrer la durabilité dans leurs opérations de manière holistique. L'AIAFD soutient ses membres tout au long de leur parcours relatif à la certification SSCI, et encourage ses membres à rejoindre le programme, compte tenu des nombreux avantages qu'il offre.

vi. Interaction avec des parties prenantes et des membres

Le Secrétariat a continué à interagir avec les membres et les principales parties prenantes de l'Association pour promouvoir le financement du développement et le développement durable. Ces interactions ont permis d'améliorer les relations et l'implication des membres et des parties prenantes dans les travaux de l'AIAFD. Par ailleurs, les relations bilatérales se sont améliorées entre les membres, ce qui a favorisé l'apprentissage mutuel et le partage d'expériences.

vii. Durabilité et programmes de développement durable

L'AIAFD reste déterminée dans son engagement en faveur de la durabilité, en soutenant ses membres dans leurs efforts visant à contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs de développement de leur pays. Par conséquent, les activités de l'AIAFD en 2023 ont contribué à la réalisation des objectifs de développement durable et des programmes de lutte contre le changement climatique. L'Assemblée annuelle et le Forum des DG en 2023 ont abordé les questions liées au changement climatique et les solutions envisageables. Par son engagement en faveur de la certification en durabilité, l'AIAFD fournit à ses membres des outils qui favoriseront leur durabilité holistique et leur permettront d'être résilients.

En outre, pour renforcer sa détermination à lutter contre le changement climatique, l'Association a créé un Groupe de travail sur le changement climatique (GTCC) chargé d'aider

ses membres à relever les défis du changement climatique et de contribuer de manière stratégique à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. La création du Groupe de travail a été entérinée le 9 novembre 2023, lors du Forum international conjoint des DG de l'AIAFD et de l'ADFIAP, qui s'est tenu du 8 au 10 novembre 2023, à Abuja, au Nigéria. Ses objectifs comprennent la promotion d'un accès plus large des institutions membres au financement en faveur de la lutte contre le changement climatique et la protection de l'environnement à partir de diverses sources – telles que le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) – en mettant l'accent sur les mécanismes de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le Groupe de travail vise également à renforcer le développement des capacités en matière de financement de la lutte contre le changement

climatique et la protection de l'environnement par l'échange d'expériences (outils, systèmes et processus) et le renforcement des capaci-

tés en développement durable par des partenariats avec le monde universitaire et d'autres parties prenantes.

viii. Renforcement des IFD avec des outils et mécanismes appropriés

- Le mécanisme NDPSE (normes, dispositifs prudentiels, et système d'évaluation)

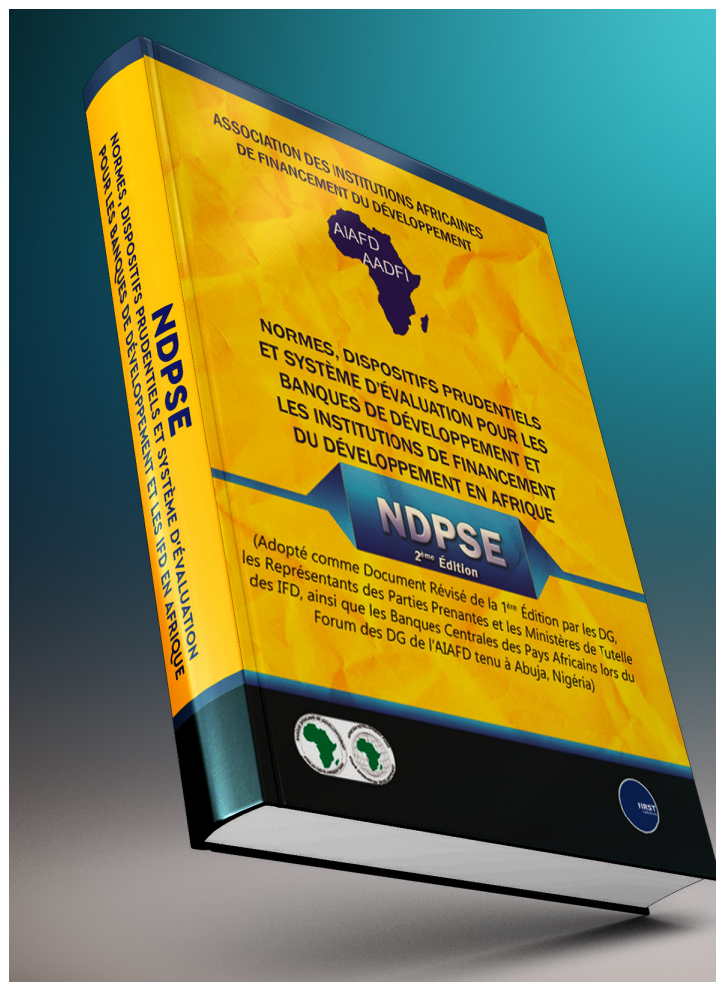
La sensibilisation à l'application du mécanisme NDPSE (normes, dispositifs prudentiels, et système d'évaluation) a été poursuivie en 2023. À cet effet, le Secrétariat de l'AIAFD a organisé des activités de formation sur le mécanisme NDPSE afin de renforcer la capacité des IFD à utiliser l'outil et maîtriser son processus de mise en œuvre. La formation a permis aux institutions participantes de suivre efficacement le processus d'autoévaluation à l'aide du mécanisme NDPSE. Les participants ont ainsi pu partager l'expérience de leurs institutions sur l'application du mécanisme NDPSE et concilier leur compréhension et leur interprétation de ce mécanisme.

La 13e révision par les pairs menée conformément au mécanisme NDPSE a eu lieu au cours de l'année. Un total de 34 institutions a participé à l'exercice, dont 25 ont été éligibles à la notation de l'AIAFD. Ces institutions ont ensuite été classées en trois catégories en fonction de leur impact sur le développement : 12 IFD dans la catégorie A (très rassurant), 8 dans la catégorie B (rassurant) et 2 dans la catégorie C (passable, nécessitant un renforcement). Trois (3) institutions n'ont pas participé à l'exercice d'évaluation de l'impact sur le développement.

L'indice de conformité pour les secteurs de la gouvernance, de la gestion opérationnelle et de la gestion financière a atteint une moyenne impressionnante de 86 %, ce qui témoigne d'un engagement fort à se conformer aux normes de l'AIAFD. Toutefois, le rapport de l'exercice attire l'attention sur la nécessité d'améliorer les secteurs de la gestion des risques et de la rentabilité, qui affichent des scores respectifs de 70 % et 79 %. Les taux de

conformité élevés en matière de gouvernance et de gestion financière, en particulier dans cinq sous-catégories qui ont atteint plus de 90 %, contrastent avec les domaines de croissance identifiés.

Il est important de noter que la plupart des institutions qui ont régulièrement participé à l'exercice d'autoévaluation à l'aide du mécanisme NDPSE ont progressivement enregistré des améliorations. Néanmoins, certaines IFD nationales membres ne participent pas à l'exercice. Cette situation est préoccupante et les efforts visant à encourager ces institutions à participer à l'exercice d'évaluation par les pairs seront intensifiés.



- Renforcement des infrastructures de renforcement des capacités au Secrétariat de l'AIAFD grâce à l'appui de l'AFD

En 2023, l'Agence française de développement (AFD) a aidé l'AIAFD à renforcer la capacité de son Secrétariat à déployer des solutions numériques dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités en développant une plateforme d'apprentissage en ligne (LMS) pour l'AIAFD. La plateforme d'apprentissage en ligne sera essentielle pour faire progresser le développement des compétences professionnelles et faciliter l'échange de connaissances entre les IFD à travers l'Afrique et le reste du monde. En 2024, l'AFD s'est également engagée à apporter son soutien au renforcement des compétences et des capacités du personnel du Secrétariat

pour gérer efficacement la plateforme LMS, notamment en déployant des contenus de cours en ligne plus attrayants et plus interactifs afin d'améliorer l'expérience d'apprentissage. Entre-temps, le Secrétariat recherche proactivement un appui financier supplémentaire auprès de ses partenaires pour créer des contenus nouveaux et innovants qui répondront aux besoins croissants de renforcement des capacités de la communauté des IFD, réaffirmant ainsi le statut de l'AIAFD en tant que pionnier du développement professionnel et du partage des connaissances dans le domaine du financement du développement en Afrique.

ix. Renforcement des capacités des IFD en matière de financement intégrant le genre

La prise en compte de la question du financement intégrant le genre est un axe important du travail de l'AIAFD. L'Association collabore avec des partenaires pour atteindre cet objectif, y compris Investment Climate Reform (ICR) Facility qui a soutenu ses efforts. Le Secrétariat de l'AIAFD collabore avec ICR Facility pour rassembler des ressources éducatives pertinentes en matière de financement intégrant le genre et les charger sur la plateforme LMS de l'AIAFD. Les supports de cours d'ICR Facility s'inspirent d'une partie des formations menées en collaboration avec

l'AIAFD dans le domaine du financement intégrant le genre et sont conçus pour sensibiliser et renforcer les compétences afin de promouvoir le financement intégrant le genre. En ajoutant ces ressources à sa plateforme LMS, l'AIAFD renforce son engagement à soutenir des politiques et des pratiques financières tenant compte de la dimension du genre. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés à l'échelle mondiale pour combler le fossé entre les genres dans le domaine du financement et promouvoir l'autonomisation économique inclusive.

Recrutement de nouveaux membres

Le nombre de membres de l'Association a augmenté en 2023 avec l'adhésion de deux IFD africaines : Botswana Development Corporation (BDC) au Botswana et NBM De-

velopment Bank au Malawi. Leur adhésion à l'AIAFD a été entérinée lors de la 49e Assemblée générale ordinaire de l'AIAFD, qui s'est tenue le 22 mai 2023.

Activités de renforcement des capacités

Activités de renforcement des capacités 2023

En 2023, l'AIAFD a organisé 28 activités de formation comprenant 19 ateliers axés sur les compétences, 6 séminaires sur les politiques et 3 visites d'étude. La diversité des activités reflète l'engagement de l'AIAFD à offrir une expérience complète de renforcement des capacités, répondant à un large éventail de besoins en matière de développement professionnel. Les activités de formation ont

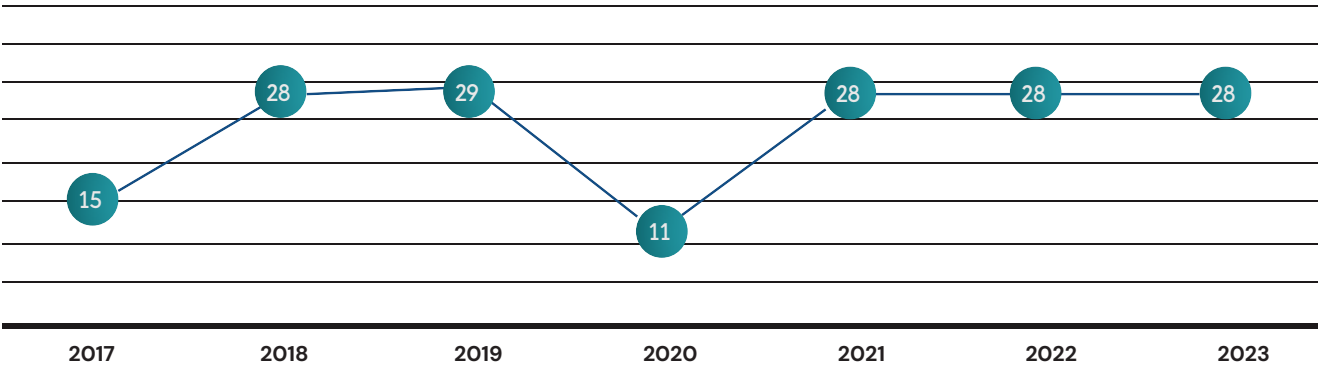
enregistré 1 069 participants. Ce niveau de participation élevé indique que les activités de renforcement des capacités ont été bien accueillies par la communauté des IFD. L'augmentation du nombre de participants aux activités atteste de la pertinence et de la qualité des formations dispensées ainsi que de l'intérêt croissant pour les thématiques abordées par l'AIAFD.

Tendance des activités de renforcement des capacités de l'AIAFD

Tableau 1 : Résumé des activités de formation mises en œuvre par l'AIAFD entre 2002 et 2023

Année	Activités de formation				Total Activités (A)	Total Participants (P)	Moyenne (P) / (A)
	Ateliers axés sur les compétences	Séminaires sur les politiques	Visites d'étude	Webinaires			
2016	10	3	2	–	15	723	48
2017	11	3	1	–	15	694	46
2018	25	2	1	–	28	724	26
2019	22	4	3	–	29	812	28
2020	3	0	0	8	11	621	56
2021	5	0	0	23	28	1,173	38
2022	18	8	2	–	28	863	31
2023	19	6	3	0	28	1,069	38
Total	113	26	12	31	182	6,580	–

Figure 1 : Tendances des activités de renforcement des capacités organisées de 2017 à 2023



La figure 1 montre la tendance des activités de renforcement des capacités organisées entre 2017 et 2023.

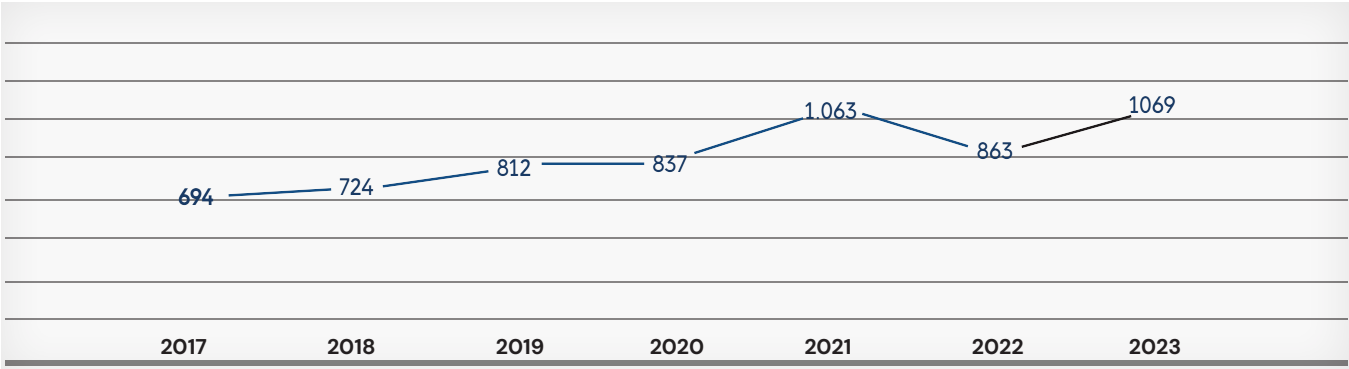
En 2017, 15 activités ont été menées. En 2018, le nombre d'activités a presque doublé, passant à 28, ce qui indique une expansion significative des initiatives de l'AIAFD. Cette tendance à la hausse s'est poursuivie en 2019, avec un pic de 29 activités, reflétant une période de fort engagement et l'introduction de nouveaux programmes et domaines d'intérêt.

En 2020, le nombre d'activités de formation a considérablement diminué, passant de 29 en 2019 à 11 en 2020. Cette forte baisse est attribuée à l'impact mondial de la pandémie de COVID-19, qui a perturbé la conduite des activités. Toutefois, l'AIAFD a fait preuve de résilience et d'adaptabilité aux nouvelles

normes, comme en témoigne le rebond du nombre de ses activités en 2021, qui est passé à 28. Ce niveau a été maintenu jusqu'en 2023, ce qui indique un rétablissement des niveaux de fonctionnement antérieurs à la pandémie et l'établissement d'une « nouvelle normalité » qui intègre les expériences vécues et les ajustements apportés pendant la période de pandémie, ainsi que des solutions numériques. En 2023, plus de 80 % des activités de formation seront réalisées via des plateformes numériques.

Dans l'ensemble, la figure 1 illustre une croissance, des défis et une reprise, soulignant l'engagement de l'AIAFD en faveur du renforcement des capacités, même face à des problèmes de ressources et à des chocs macroéconomiques généraux.

Figure 2 : Niveaux de participation aux activités de renforcement des capacités de l'AIAFD de 2017 à 2023

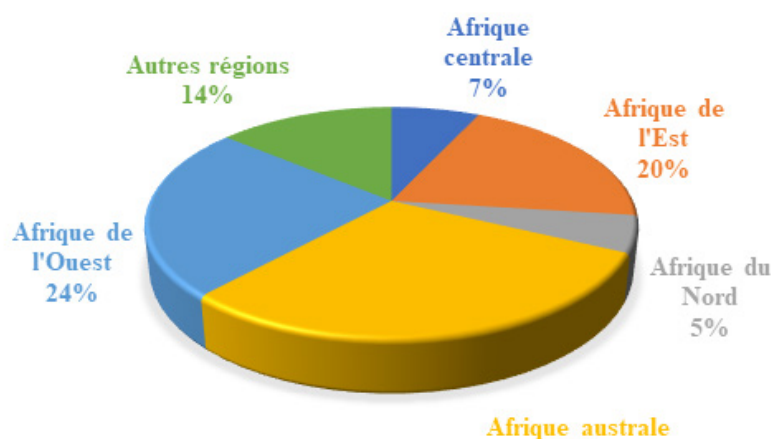


La figure 2 montre une tendance fluctuante mais généralement à la hausse de la participation aux activités de formation de l'AIAFD. En 2020, malgré le faible nombre d'activités organisées par visioconférence, 837 participants ont été enregistrés. Un bond significatif a été enregistré en 2021, avec l'enregistrement

de 1 063 participants, traduisant l'introduction de nouvelles initiatives de formation. En 2023, le nombre de participants est passé de 863 à 1 069. Dans l'ensemble, la figure 2 montre que les institutions participantes ont apprécié les activités de renforcement des capacités de l'AIAFD.

Figure 3 : Participation aux activités de renforcement des capacités de l'AIAFD par régions africaines en 2023

La figure 3 résume la participation aux activités de renforcement des capacités de l'AIAFD par région africaine en 2023.



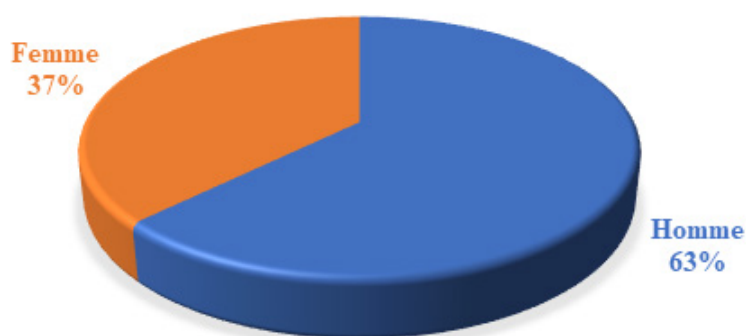
Elle indique un niveau de participation variable selon les régions en 2023. L'Afrique australe est en tête avec le taux de participation le plus élevé (30 %). L'Afrique de l'Ouest suit avec un taux de participation de 24 %, tandis que l'Afrique de l'Est enregistre un taux de participation de 20 %. L'Afrique centrale et l'Afrique du Nord ont des taux de participation plus faibles, respectivement de 7 % et 5 %.

Le taux de participation collective des autres régions s'élève à 14 %, indiquant un intérêt pour les activités de l'AIAFD au-delà des principales régions mentionnées.

De manière générale, la figure 3 souligne l'importance de l'AIAFD dans la promotion du développement professionnel dans les régions africaines et sur d'autres continents.

Figure 4 : Participation aux activités de renforcement des capacités de l'AIAFD par sexe en 2023

La figure 4 présente les données démographiques par sexe en termes de participation aux activités de formation de l'AIAFD en 2023. La majorité des participants (63 %) sont des hommes, tandis que les femmes représentent 37 %. Les taux de participation sont donc disparates entre les sexes, avec une participation nettement plus élevée chez les hommes.



Le Secrétariat de l'AIAFD travaille activement à

l'amélioration de la participation des femmes à ses activités de renforcement des capacités.

Appui reçu pour la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités 2023

Le Secrétariat, en l'absence de financement dédié au renforcement des capacités, s'appuie sur le soutien des membres et des partenaires pour mettre en œuvre ses programmes. Certaines institutions ont aidé le Secrétariat à mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités, dont *Development Bank of Southern Africa (DBSA)*, qui a continué à

fournir une assistance et un soutien techniques. Les autres institutions qui ont appuyé l'AIAFD en 2023 sont la Banque africaine de développement (BAD) ; la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), FCI, *Malawi Agriculture and Industrial Investment Corporation (MAIIC)* ; l'Alliance financière africaine sur le changement climatique (AFAC) ; l'Agence

française de développement (AFD) ; JAIZ ; l'Association des institutions de financement du développement d'Asie et du Pacifique (ADFIAP) ; Bank of Industry (BOI) du Nigeria ; Development Bank of Nigeria (DBN) ; Citizen Entrepreneurial Development Agency (CEDA) ; European Organization for Sustainable Development (EOSD) ; Export-Import Bank of India (Exim Bank of India) ; ICR Facility ; Making Finance Work for Africa (MFW4A) ; TAJ Bank ; et Uganda Development Bank Ltd. (UDBL).

Contribution de l'AIAFD au développement communautaire en Côte d'Ivoire – Acquisition de compétences et connaissances

Le Secrétariat de l'Association contribue depuis des années au développement des compétences en Côte d'Ivoire en proposant des stages aux diplômés. Ce programme offre aux étudiants et aux jeunes diplômés une ex-

périence pratique au sein de l'AIAFD. À l'issue des stages, les étudiants sont mieux préparés pour réussir dans l'environnement de travail réel. Ce programme a été maintenu avec cinq stagiaires en 2023.

Activités statutaires

Les activités statutaires de l'Association sont les réunions du Conseil d'administration, l'Assemblée annuelle et les activités du Secrétariat général. Ces activités ont été organisées avec succès en 2023.

49e Assemblée générale ordinaire (AGO)



La 49e Assemblée générale ordinaire s'est tenue à Sharm El Sheikh International Congress Centre (SSHCC), à Charm El-Cheikh, en République d'Égypte, le 22 mai 2023. L'Assemblée a examiné les opérations et activités de l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2022, étudié le rapport d'audit de l'année, et élu des directeurs pour combler les postes de représentants vacants au sein du Conseil d'administration de l'AIAFD. Elle a également décerné les prix de l'AIAFD au titre de 2023 à des institutions et à des personnes qui ont contribué de manière exceptionnelle au financement du développement. Au total, 122 délégués composés de directeurs généraux et cadres supérieurs d'institutions membres, de parties prenantes clés, de partenaires et d'observateurs ont participé à la réunion.

Atelier annuel 2023

L'Atelier annuel 2023 de l'Association s'est tenu le 22 mai 2023, de 8 h 30 à 12 h 00 GMT+2, sur le thème : « Le rôle des IFD africaines dans la réalisation d'une transition énergétique juste ». L'Atelier annuel faisait partie des activités majeures de l'Assemblée annuelle qui s'est tenue à Charm El-Cheikh, en Égypte. Le rapport de l'Atelier est disponible sur le portail de ressources du site internet de l'AIAFD.



Forum international conjoint des DG de l'AIAFD et l'ADFIAP

Le Forum international conjoint 2023 des DG de l'Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD) et de l'Association des institutions de financement du développement d'Asie et du Pacifique (ADFIAP) s'est tenu du 8 au 10 novembre 2023 à Transcorp Hilton Hotel à Abuja, au Nigéria. Le Forum a été abrité par Bank of Industry (BOI), Nigeria, sur le thème « Le Rôle stratégique des IFD dans le cadre d'un avenir respectueux du climat ».

Le Forum a fourni aux dirigeants des IFD et à leurs partenaires une plateforme pour partager leurs bonnes pratiques, échanger leurs connaissances et leurs expériences, et explorer des possibilités de collaboration pour relever les défis posés par le changement climatique. Par ailleurs, il a renforcé la coopération sud-sud pour relever les défis en matière de développement.

Plus de 300 délégués ont participé à l'événement, dont des directeurs généraux

et des cadres supérieurs d'IFD d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'autres régions ; des institutions multilatérales de financement du développement ; des représentants des ministères de tutelle des IFD et



des agences gouvernementales chargées de promouvoir les programmes de lutte contre le changement climatique dans les régions ; des représentants des banques centrales, des ministères des finances, des banques commerciales, des multinationales, des MPME, des IMF, et d'autres parties intéressées.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'AIAFD a tenu cinq réunions en 2023 – quatre réunions ordinaires (les 106e, 108e, 109e et 110e réunions) et une réunion spéciale (la 107e réunion), conformément au plan de travail 2023 du Conseil d'administration et aux dispositions des Statuts de l'AIAFD.



Secrétariat général

Le Secrétariat général a fonctionné efficacement dans la mise en œuvre des activités opérationnelles de l'Association. Toutefois, il a dû faire face aux défis suivants au cours de l'année considérée :

Financement. Avec un soutien adéquat et un financement spécial, le Secrétariat de l'AIAFD pourrait accomplir davantage que ce qui a été réalisé en 2023. La plupart des programmes mis en œuvre l'ont été sur la base d'un recouvrement des coûts.

Environnement macroéconomique peu favorable dans les pays des institutions membres. Les économies de la plupart des pays membres ont connu des situations économiques difficiles en 2023. Les pressions inflationnistes, les régimes de taux de change élevés, et les profils d'endettement de certains pays ont un impact négatif sur les IFD membres et leur engagement envers l'Association.

Missions du président de l'AIAFD

Le président, M. Thabo Thamane, a participé à l'Assemblée annuelle de l'AIAFD qui s'est tenue les 21 et 22 mai 2023 à Charm El-Cheikh, en Égypte, et a présidé la 108e réunion du Conseil d'administration et la 49e Assemblée générale ordinaire de l'Association.

Il a effectué une visite de travail au siège de l'AIAFD à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 20 au 22 juin 2023. Au cours de cette période, il a rencontré le personnel du Secrétariat de l'AIAFD et les parties prenantes de l'Association dans le pays, y compris Dr. Kevin K. Kariuki, vice-président en charge de l'Électricité, de l'Énergie, du Climat et la Croissance Verte (PECG) à la Banque africaine de développement (BAD), *Making Finance Work for Africa (MFW4A)*, le département du développement du secteur financier (PIFD) de la BAD, la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) et la Banque Nationale d'Investissement (BNI).

Lors de la rencontre, le vice-président PECG de la BAD a réitéré son soutien et son partenariat avec l'AIAFD et ses membres dans la promotion et le financement de la réalisation des ODD et des programmes de lutte contre le changement climatique. Il a été convenu que le Groupe de travail sur le changement clima-

tique de l'AIAFD devrait travailler avec l'Alliance financière africaine sur le changement climatique (AFAC). L'AIAFD et MFW4A ont étudié leur partenariat et convenu de renforcer leurs relations. Lors de la réunion de supervision du président, le personnel du Secrétariat a renouvelé son engagement à mener à bien le mandat du Conseil d'administration. Lors de sa visite à la Banque Nationale d'Investissement (BNI), M. Youssouf Fadiga, directeur général de la BNI, a renouvelé l'engagement et le soutien de la BNI à l'AIAFD. En ce qui concerne BDO, le cabinet s'est engagé à continuer à fournir un service efficace à l'AIAFD en matière d'audit.

Le président a représenté l'AIAFD au XVe Sommet des BRICS, organisé par l'Afrique du Sud du 22 au 24 août 2023, et à la session parallèle organisée par *Development Bank of Southern Africa* sur le thème : « Les BRICS et l'Afrique : partenariat pour une croissance mutuellement accélérée, un développement durable et un multilatéralisme inclusif ».

Il a également participé au Forum international conjoint des DG de l'AIAFD et l'ADFIAP, qui a été abrité par *Bank of Industry (BOI)* du 8 au 10 novembre 2023 à Abuja, au Nigeria, et a présidé la 110e réunion du Conseil d'administration.

Missions du Secrétaire général de l'AIAFD

Le Secrétaire général s'est rendu à Carthagène, en Colombie, du 4 au 6 septembre 2023, pour participer à la quatrième édition du Sommet Finance en Commun (FiCS). Il a profité de l'occasion pour tenir des réunions stratégiques avec des partenaires clés, y compris le Secrétariat du FiCS, le président de la BADEA, et le président de la DBSA, Professeur Mark Swilling, Professeur distingué en développement durable. Il a également participé à la réunion du Conseil des gouverneurs de la FEMIDE qui s'est tenue en marge du FiCS à Carthagène, ainsi qu'à la conférence des experts économistes de l'Association des institutions de financement du développement d'Amérique latine (ALIDE).

Ses échanges avec le Secrétariat du FiCS ont permis de renouveler l'engagement et la participation de ce dernier au Forum international conjoint des DG de l'AIAFD et l'ADFIAP. La rencontre avec Prof Mark Swilling a permis d'élaborer le plan de travail du Groupe de travail sur le changement climatique, en particulier la proposition de recherche avec le Centre dédié aux transitions durables (*Centre for Sustainability Transitions, CST*) de l'Université de Stellenbosch sur la transition vers l'énergie juste. Un autre résultat de la réunion de Carthagène fut la proposition de création du Forum des experts économistes des IFD africaines et la proposition d'engagement avec la BADEA.

Le secrétaire général a représenté l'AIAFD à la Conférence mondiale sur le financement durable (CMFD) qui s'est tenue les 7 et 8 juillet 2023 à Karlsruhe, en Allemagne. La conférence a été organisée en partenariat avec *European Organisation for Sustainable Development (EOSD)* et l'Association des institutions de financement du développement dans les pays membres de la Banque islamique de développement (ADFIMI) et l'AIAFD. La conférence a réitéré la nécessité pour les IFD d'adopter des principes de durabilité dans leurs opérations et la volonté de l'Association de soutenir ses membres dans leur parcours en matière de durabilité.

Le secrétaire général a coordonné et participé à l'Assemblée annuelle de l'AIAFD 2023, qui s'est tenue en marge des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) les 21 et 22 mai 2023, à Charm El-Cheikh, en Égypte.

Il a également coordonné une visite d'étude pour les cadres supérieurs de *Development Bank of Ethiopia (DBE)* sur le financement sans intérêt à des banques au Nigéria du 25 septembre au 1er octobre 2023.

Enfin, le Secrétaire général a coordonné et participé au Forum international conjoint des DG de l'AIAFD et l'ADFIAP, qui a été abrité par Bank of Industry (BOI) à Abuja, au Nigéria, du 8 au 10 novembre 2023.

5

Nouvelles adhésions

En 2023, deux institutions ont adhéré à l'Association en tant que membres ordinaires : *Botswana Development Corporation (BDC)* au Botswana et *NBM Development Bank* au Malawi.

MEMBRES ORDINAIRES

1. Fonds National d'Investissement (Algeria)
2. Banco de Desenvolvimento de Angola (Angola)
3. Banco de Poupanca E Credito (Angola)
4. Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDCB), Bénin
5. Citizen Entrepreneurial Development Agency (Botswana)
6. Botswana Development Corporation (BDC), Botswana
7. Banque Nationale de Développement Economique (Burundi)
8. Banque Nationale d'Investissement (Côte d'Ivoire)
9. Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)
10. Bureau Central de Coordination, (D. R. Congo)
11. Fonds de Promotion de l'Industrie (D. R. Congo)
12. Société Financière de Développement (D. R. Congo)
13. Fonds de Développement Economique de Djibouti (Djibouti)
14. Agricultural Bank of Egypt (Egypt)
15. Development Bank of Ethiopia (Ethiopia)
16. Eswatini Development Finance Corporation (FINCORP) (Eswatini)
17. Eswatini Development and Savings Bank (Eswatinibank) (Eswatini)
18. Industrial Development Company of Eswatini (Eswatini)
19. Agricultural Development Bank (Ghana)
20. Export Import Bank of Ghana (Ghana)
21. National Investment Bank (Ghana)
22. Agricultural Finance Corporation (Kenya)
23. Kenya Development Corporation (Kenya)
24. Kenya Industrial Estates Ltd (Kenya)
25. Tourism Finance Corporation (Kenya)
26. Lesotho National Development Corporation (Lesotho)
27. Liberian Bank for Development and Investment Ltd (Liberia)
28. Libyan Foreign Bank (Libya)
29. Export Development Fund (Malawi)
30. Malawi Agricultural and Industrial Investment Corporation (Malawi)
31. NBM Development Bank (Malawi)
32. Banque de Développement du Mali (Mali)
33. Groupe Crédit Agricole du Maroc (Morocco)
34. Société Nationale de Garantie et du Financement

de l'Entreprise Maroc (Morocco)

35. Tamwil El Fellah" (Morocco)
36. Development Bank of Mauritius (Mauritius)
37. Gapi SARL (Mozambique)
38. Banque Agricole du Niger (Niger)
39. Société Nigérienne de Banque (Niger)
40. Bank of Industry Ltd (Nigeria)
41. Development Bank of Nigeria (Nigeria)
42. Ibile Holdings Ltd. (Nigeria)
43. New Nigeria Development Company Ltd (Nigeria)
44. Federal Mortgage Bank of Nigeria (Nigeria)
45. Lecon Financial Services Ltd (Nigeria)
46. Bank of Agriculture Ltd (Nigeria)
47. Nigerian Export-Import Bank (Nigeria)
48. Odu'a Investment Company Ltd (Nigeria)
49. The Infrastructure Bank Plc (Nigeria)
50. Development Bank of Rwanda (Rwanda)
51. Banque Agricole du Sénégal (Senegal)
52. Banque Nationale pour le Développement Economique (Senegal)
53. Development Bank of Seychelles (Seychelles)
54. Industrial Development Corporation (South Africa)
55. Development Bank of Southern Africa (South Africa)
56. Agricultural Bank of Sudan (Sudan)
57. Industrial Development Bank (Sudan)
58. TIB Development Bank Ltd. (Tanzania)
59. Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) (Tunisia)
60. Société Tunisienne de Banque (Tunisia)
61. Banque Nationale Agricole (Tunisia)
62. Uganda Development Bank Ltd. (Uganda)
63. Development Bank of Zambia (Zambia)
64. Infrastructure Development Bank of Zimbabwe (Zimbabwe)

MEMBRES SPECIAUX

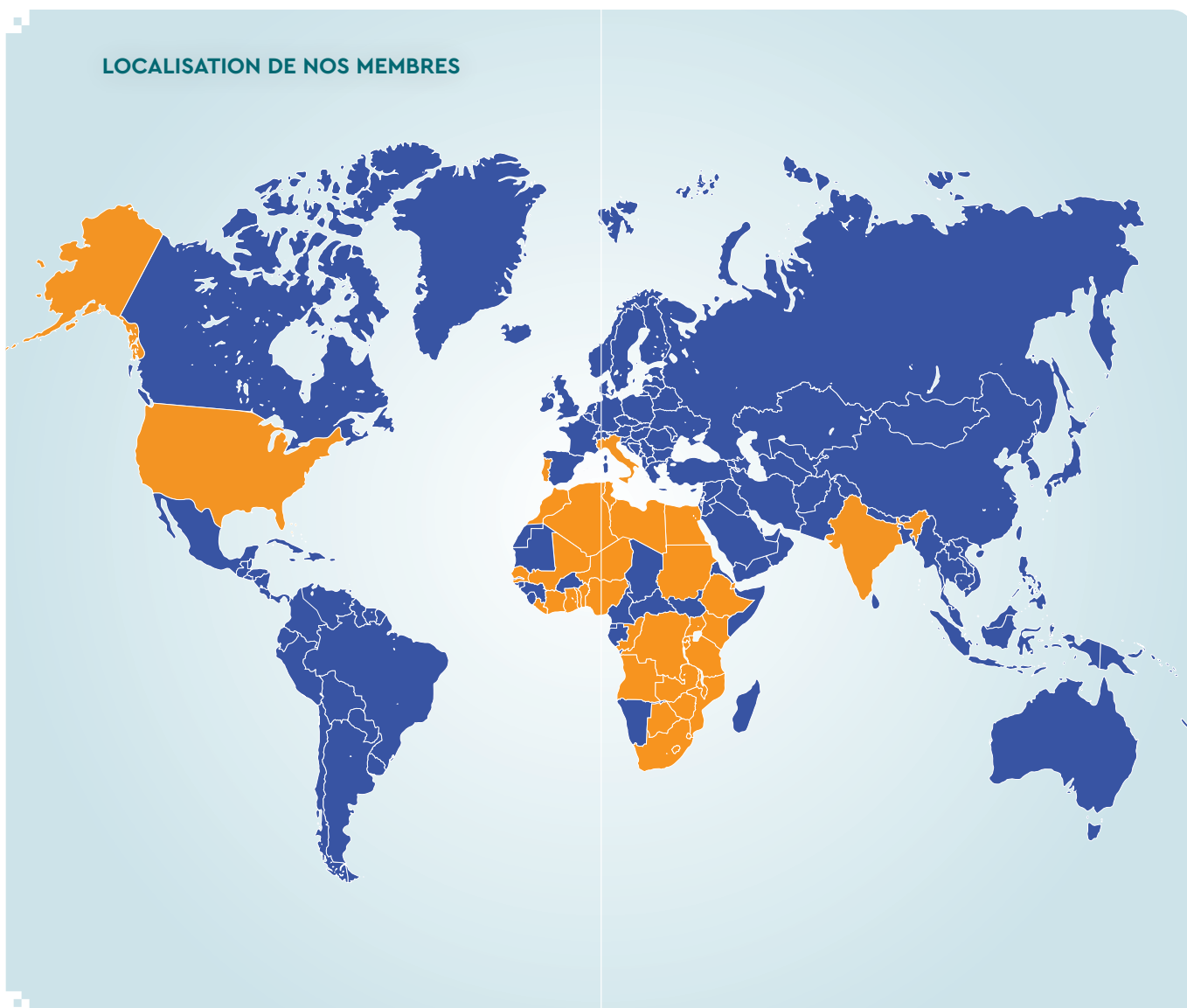
65. Fonds Africain de Garantie de Coopération Economique (Benin)
66. SADC Development Finance and Resource Center (Botswana)
67. Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (Congo)
68. Banque de Développement des Etats des Grands Lacs (D. R. Congo)
69. Banque Africaine de Développement (Côte d'Ivoire)

70. African Export and Import Bank AFREXIMBANK (Egypt)
71. Economic Commission for Africa (Ethiopia)
72. Fonds de Solidarité Africain (Niger)
73. Trade and Development Bank (Kenya)
74. Shelter Afrique (Kenya)
75. Arab Bank for the Economic Development of Africa (Sudan)
76. Banque Ouest Africaine de Développement (Togo)
77. Groupe de la BIDC/ECOWAS Bank (Togo)
78. East African Development Bank (Uganda)

MEMBRES HONORAIRES

79. Exim-Bank of India (India)
80. World Association of Small and Enterprises (India)
81. Giordano dell'Amore Foundation (Italia)
82. Banco Portugues de Investimento (Portugal)
83. Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (USA)
84. International Finance Corporation (USA)

LOCALISATION DE NOS MEMBRES





ASSOCIATION OF AFRICAN DEVELOPMENT FINANCE INSTITUTIONS

Immeuble AIAFD - Boulevard Latrille rue J61 Cocody-Deux Plateaux
06 B. P. 321 Abidjan 06 - Côte d'Ivoire

info@adfi-ci.org | www.adfi-ci.org



[aadfi/aiafd](https://www.aadfi.org)